

## ANNEXES

Annexe 5 : Dossier de référence de la paysagiste DPLG en charge du projet

Annexe 6 : Auto-évaluation des services du CD2A

Annexe 7 : Prise en compte de la *Serapias neglecta* dans l'aménagement de la section 3

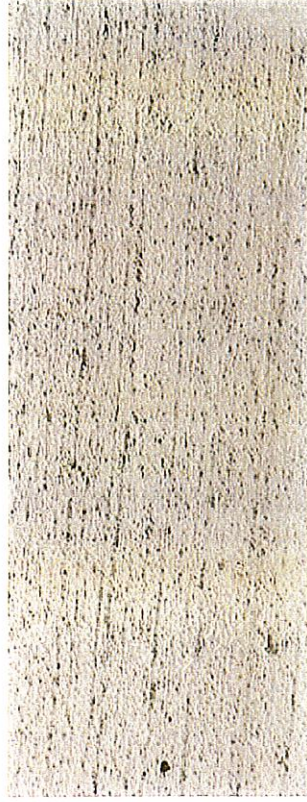
***MISSION D'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage AMO / MISSION PAYSAGISTE***

CANTON AJACCIO 1 - Commune d'Ajaccio  
RD111 - Aménagement et requalification de la route des Sanguinaires  
du PR2+750 au PR6+150

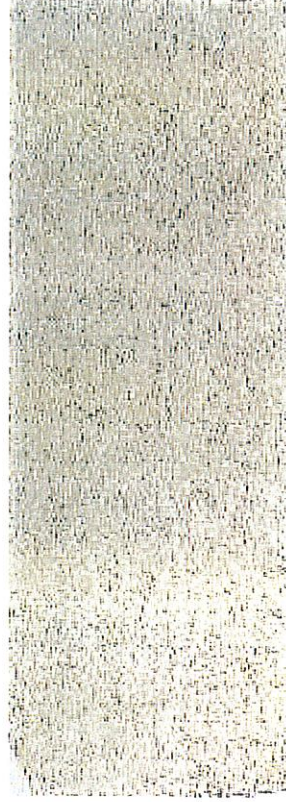
**DOSSIER DE REFERENCES**

# Références pour le revêtement de sol et maçonnerie

Béton balayé



Béton lavé



Stabilisé renforcé



## Préconisations sur les couleurs des bétons



Brun



Beige ocré



Beige



Brun doré



Ocre doré



Ocre rouge



Ocre clair



Ocre mauve

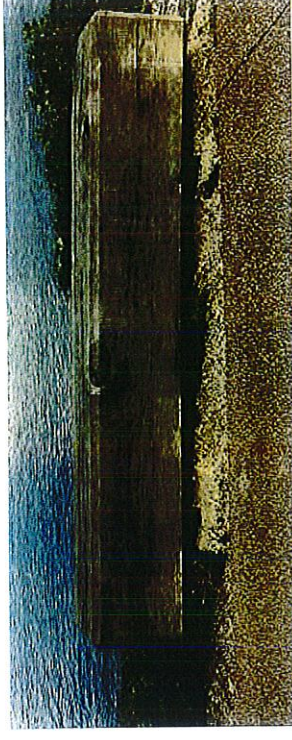


# Références pour le mobilier

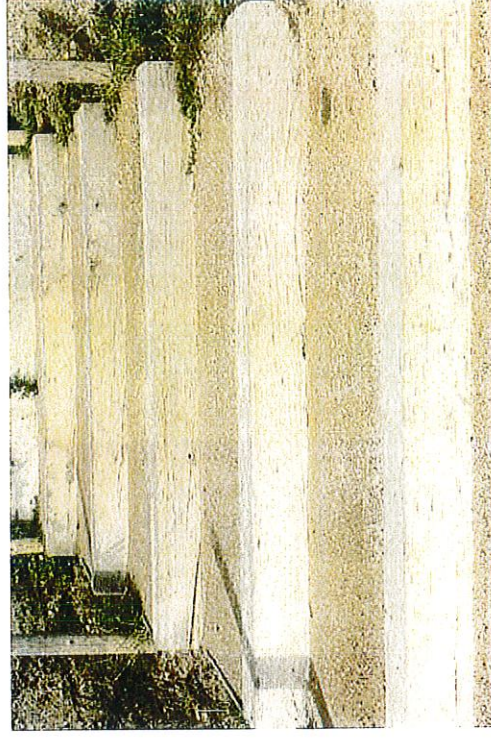
Ganivelles



Banc

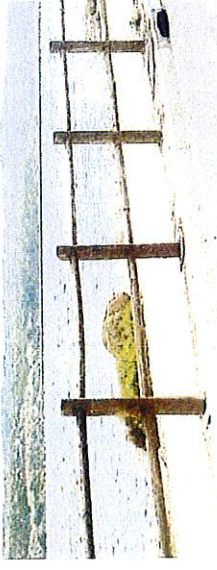


Nez de marche (escaliers)



Limite séparative

Clôture



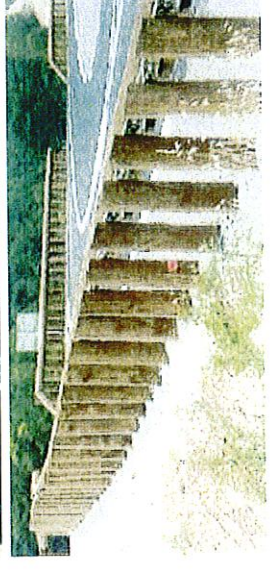
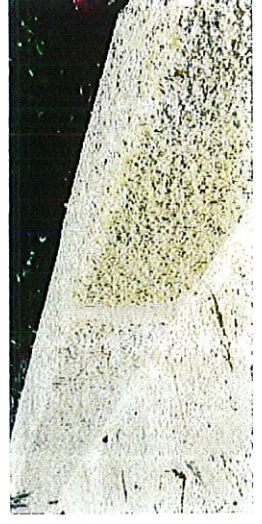
Potelets



Glissière



Bordure en granit ocre





# Préconisations pour les murs de soutènement

## Objectif:

Mettre en oeuvre des murs de soutènement en pensant au volume et la matière de façon à réduire l'impact visuel, et à s'intégrer au paysage environnant

Lorsqu'un mur de soutènement dépasse les 2,5m de hauteur il serait préférable d'envisager de le construire en paliers.

Si l'espace d'intervention n'est pas suffisant, pour la création de paliers, il est souhaitable de végétaliser le pied de talus.  
(roseaux, vigne, lentisque, flaire)

Mur de soutènement et parapet maçonné en pierres de couleur identique aux rochers existants

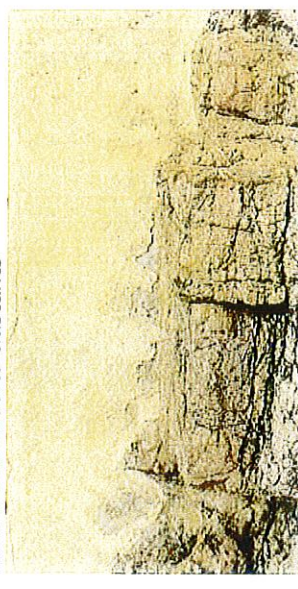
Joints à sec façon pierre sèche



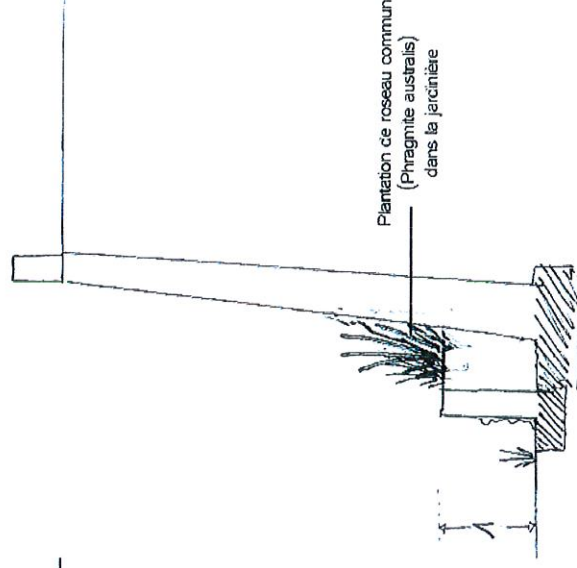
Joints cimentés teinté tuf



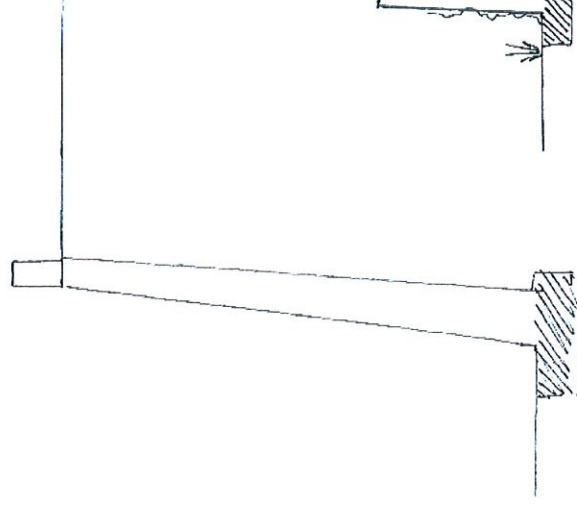
Rochers et enduits existants



Solutions intégrées



Solution non adaptée



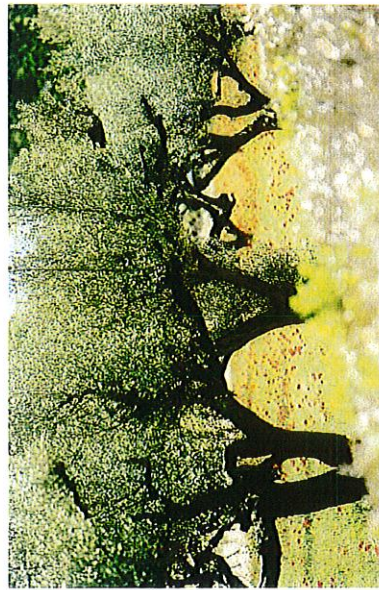


# Les plantations d'arbres

Pin parasol : Pinus pinea  
Cl't 300 / 3mdeH



Olivier : Olea europaea  
de forme toscane (plusieurs tige)  
Cl't 160 / Circ.20/25



Pour les zones  
non soumises  
aux embruns  
salés

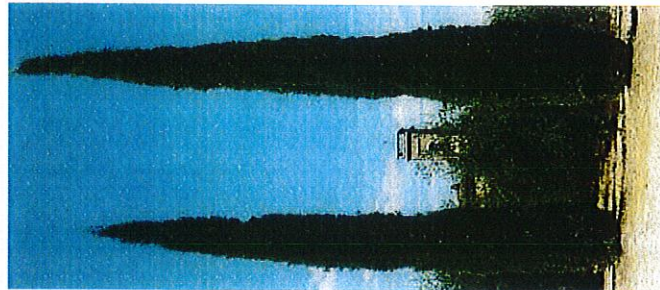
Tilleul d'Europe: Tilia x europaea 'pallida'



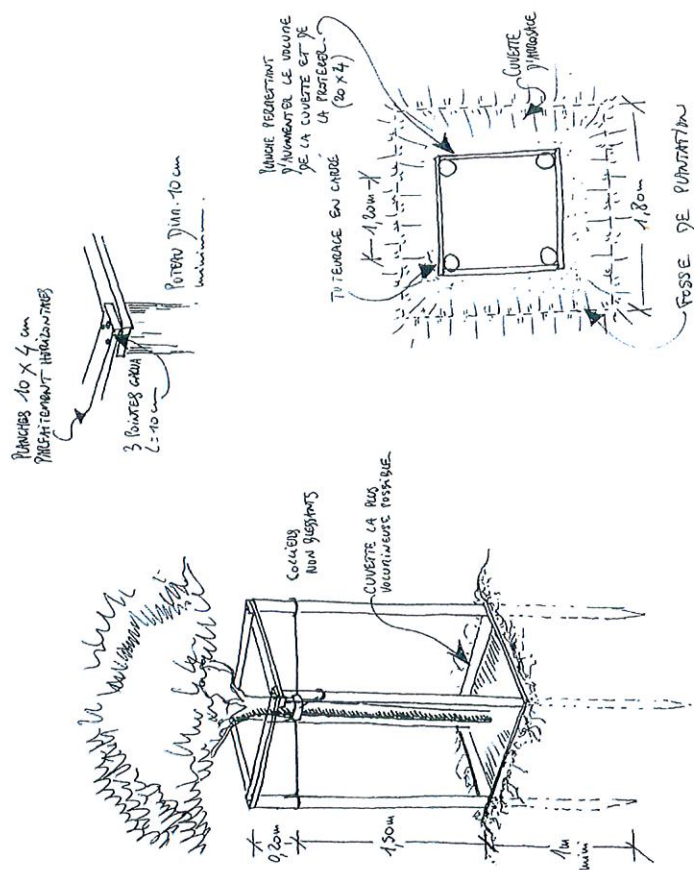
Tamaris: Tamarix africana Cl't 160 / Circ.20/25



Cyprés:  
Cupressus sempervirens  
agrimeé  
Cl't 85 / 3mdeH



Prévoir un tuteurage quadri-pode pour chaque arbre en pin  
traité classe 4 de 8/10 de diam.



## CONDITION DE PLANTATION

Plantation entre le 1er novembre et le 30 mars  
Prévoir fosse de plantation d'1m3 avec apport d'un  
mélange terre végétale/petite pierre

## ENTRETIEN

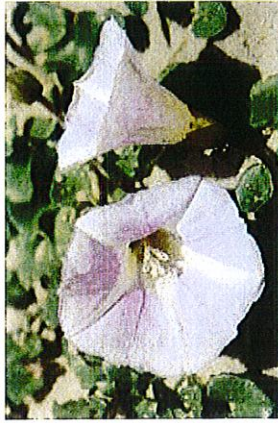
Prévoir un arrosage sur 2 ans.  
Les plantations devront être arrosées les deux premières  
années, pendant les mois d'été à raison de 4 fois par  
mois, le mois avril, mai, juin, juillet et août; et 3 fois par  
mois en septembre et octobre



*Lobularia maritima* : Alysson maritime



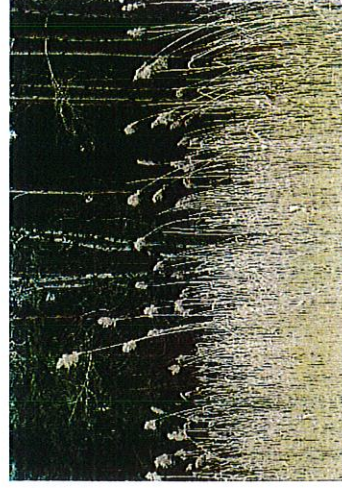
*Calyteria soldanella*: Liseron des dunes



*Helichrysum corsicum*: Immortelle de corse



*Phragmites australis*: Roseau commun



## Gazon

*Paspalum*:

Gazon pour noue et espaces  
verts (résistant aux zones  
soumises aux embruns et au  
piétinement)  
Mise en place d'un système  
d'arrosage automatique



## Les plantations de plantes et couvre-sol

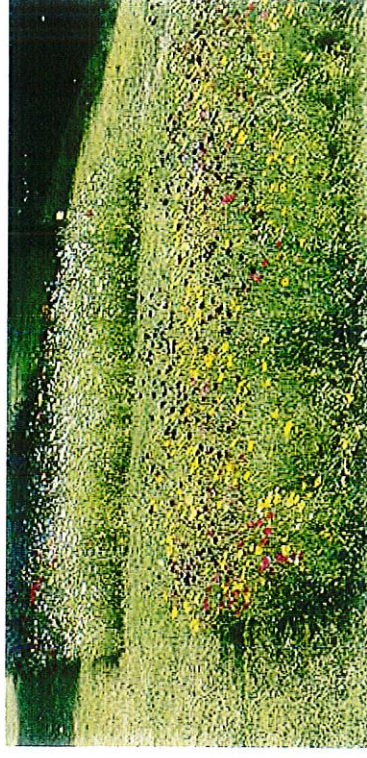
### Prairie fleurie basse



A semer au printemps et/ou à l'automne (5 à 7 g/m<sup>2</sup>)

Mélange de semences pour terrain sec:

*Anthemis tinctoria*, *Achillea millefolium*, *Linum perenne*,  
*Lobularia maritima*, *Eschscholtzia californica*, *Viscaria occulata*,  
*Agrostemma githago*, *Papaver rhoeas*, *Linum grandiflorum*, *Layia*  
*platyglossa*...



### ENTRETIEN

- Faucher, un mois après la fin de la floraison, 1 fois/an
- Rafranchir annuellement le sol par binage. pour favoriser la germination et limiter la concurrence par les graminées.

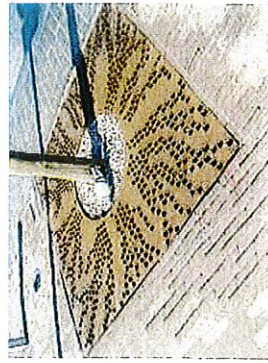


# Références pour le mobilier de signalétique

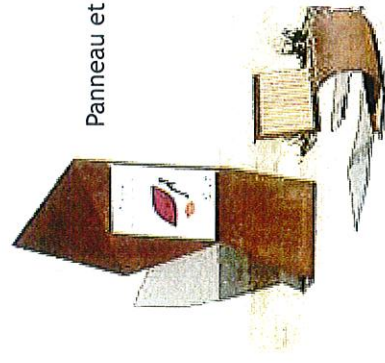
## Acier Corten

Il s'agit d'un acier à résistance améliorée à la corrosion atmosphérique. Grâce à l'addition de faibles teneurs d'éléments tels que le cuivre, le phosphore, le molybdène, le nickel et le chrome, il développe, en étant exposé aux intempéries, une fine couche protectrice d'oxyde imperméable couleur brun-rouille appelée «patine». Celle-ci protège l'acier sous-jacent contre une corrosion plus avancée.

Grille d'arbre



Panneau et banc



Pupitre directionnel ou d'information

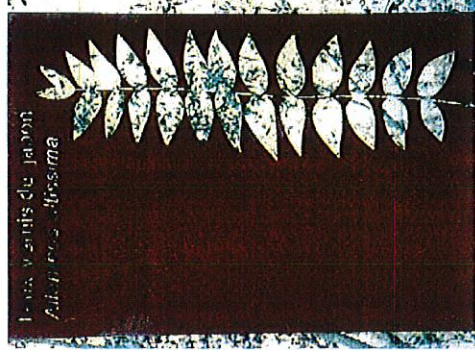
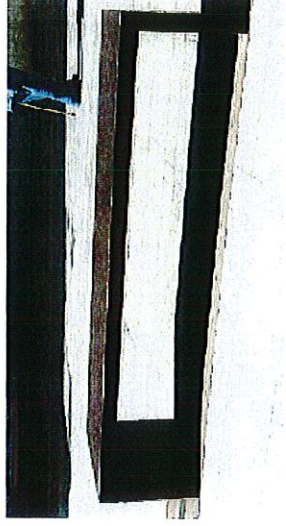
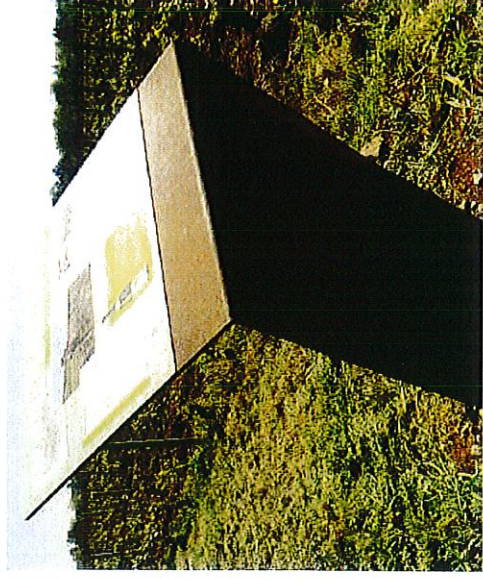


Table d'orientation sur parapet



Table d'orientation sur pupitre





# Conseil Départemental de la Corse du Sud

## *MISSION D'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage AMO / MISSION PAYSAGISTE*

CANTON AJACCIO 1 - Commune d'Ajaccio  
RD111 - Aménagement et requalification de la route des Sanguinaires  
du PR2+750 au PR6+150

## PLANS DE LA SECTION 1



# Planche 1

## Echelle 1:500





# Planche 2

Echelle 1:500



Pin parasol

Olivier

Cypres

Béton lavé teinté tuf (voie verte)

Béton lavé teinté tuf (trottoir)

Tuf stabilisé à la chaux

Stabilisé renforcé teinté tuf

Gazon

Prairie fleurie basse

Ganivelle

Muret parapet  
en pierres

Banc en bois

Candélabre couleur corten

Espace engazonné  
Plantation de cypres

POINT DE VUE DU  
PHOTOMONTAGE 1

Préserver le  
platane existant

Plantation de lentisques  
(écran végétal dalle béton)

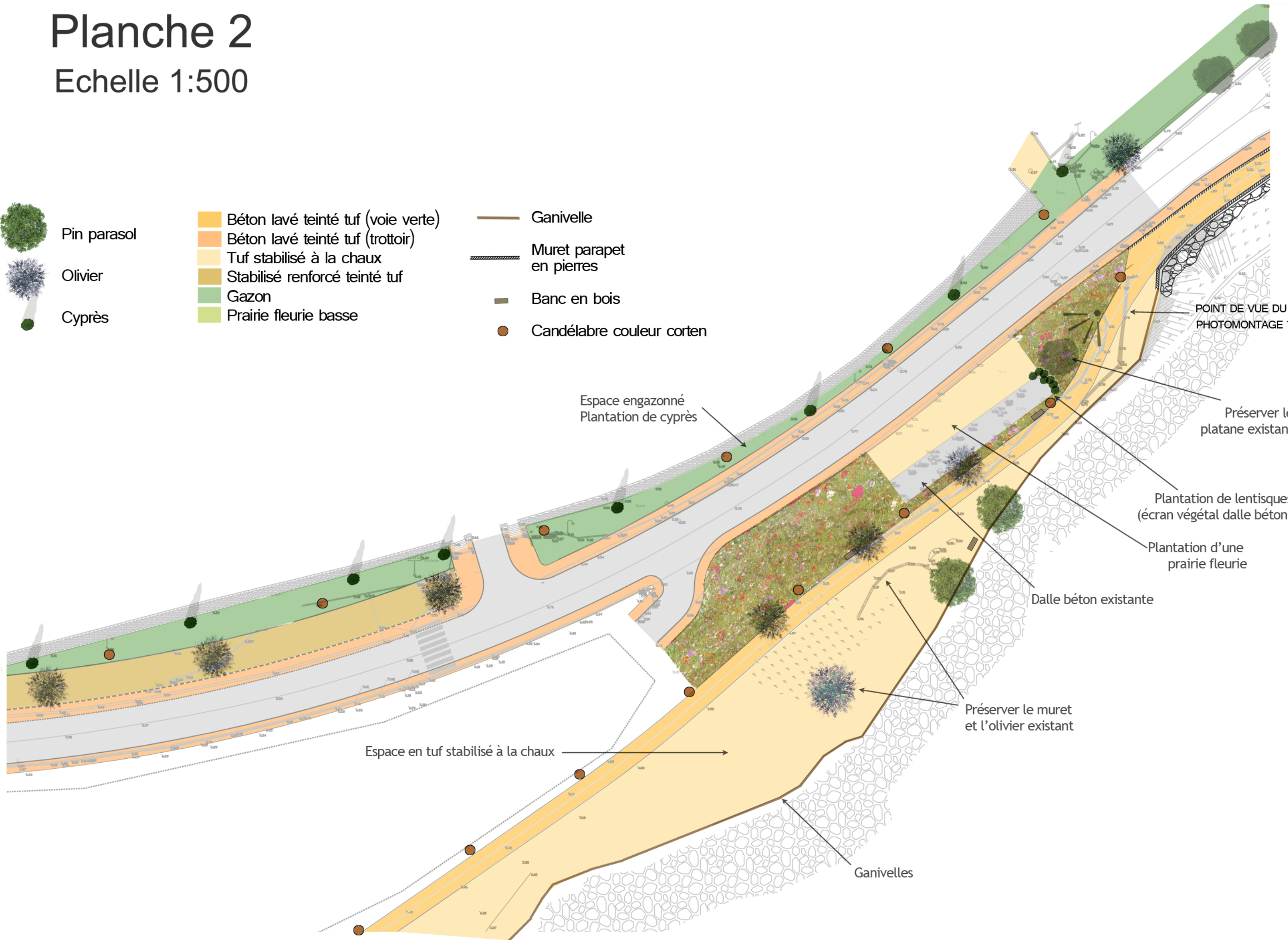
Plantation d'une  
prairie fleurie

Dalle béton existante

Préserver le muret  
et l'olivier existant

Espace en tuf stabilisé à la chaux

Ganivelles





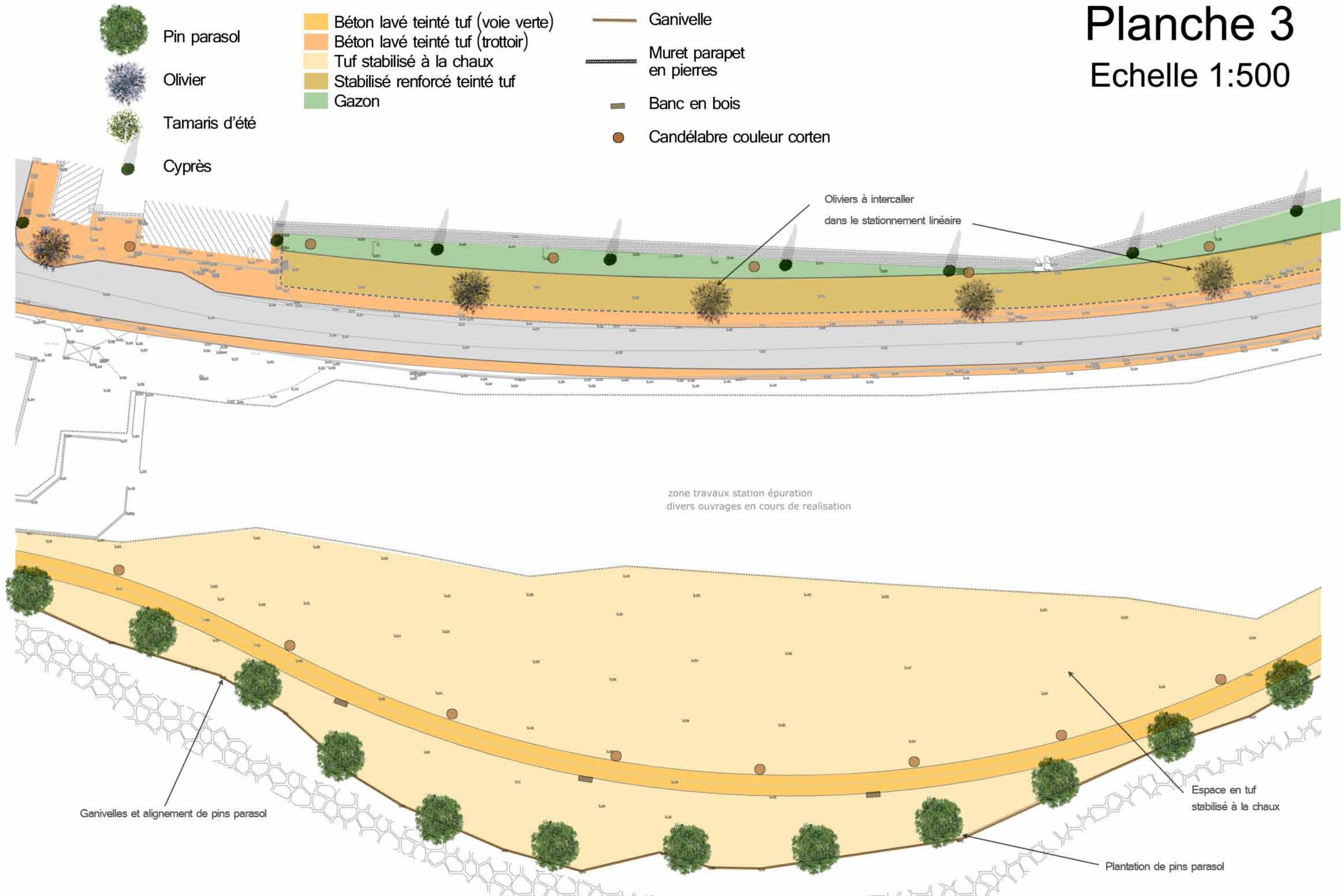
Photomontage 2: Vue projetée de la voie verte





# Planche 3

## Echelle 1:500





# Planche 4

## Echelle 1:500

Pin parasol

Olivier

Tamarix africana

Cyprès

Gazon

Immortelles

Phragmites

Lobularia maritima

Calystegia soldanella

Ganivelle

Muret parapet  
en pierres

Banc en bois

candélabre  
couleur corten

Béton lavé teinté tuf (voie verte)  
Béton lavé teinté tuf (trottoir)  
Tuf stabilisé à la chaux  
Stabilisé renforcé teinté tuf

Plantation  
d'un olivier et immortelles  
sur le rond point

POINT DE VUE DU  
PHOTOMONTAGE 2

Pontons piétons  
en bois

Oliviers à intercaler  
dans le stationnement linéaire

Bassin d'infiltration planté de roseaux

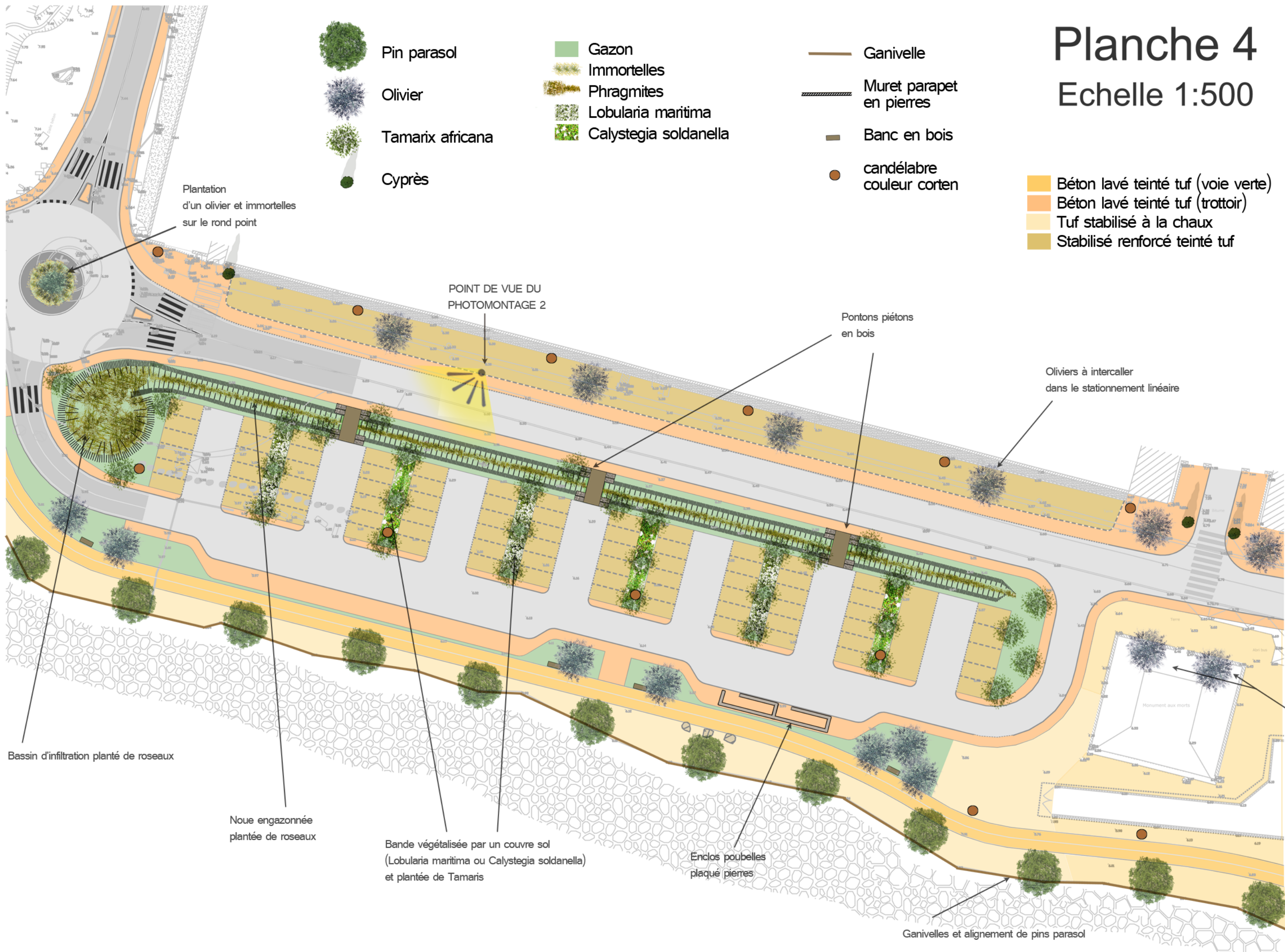
Noue engazonnée  
plantée de roseaux

Bande végétalisée par un couvre sol  
(Lobularia maritima ou Calystegia soldanella)  
et plantée de Tamaris

Enclos poubelles  
plaqué pierres

Ganivelles et alignement de pins parasol

Oliviers  
existants





Photomontage 2: Vue projetée du parking du cimetière

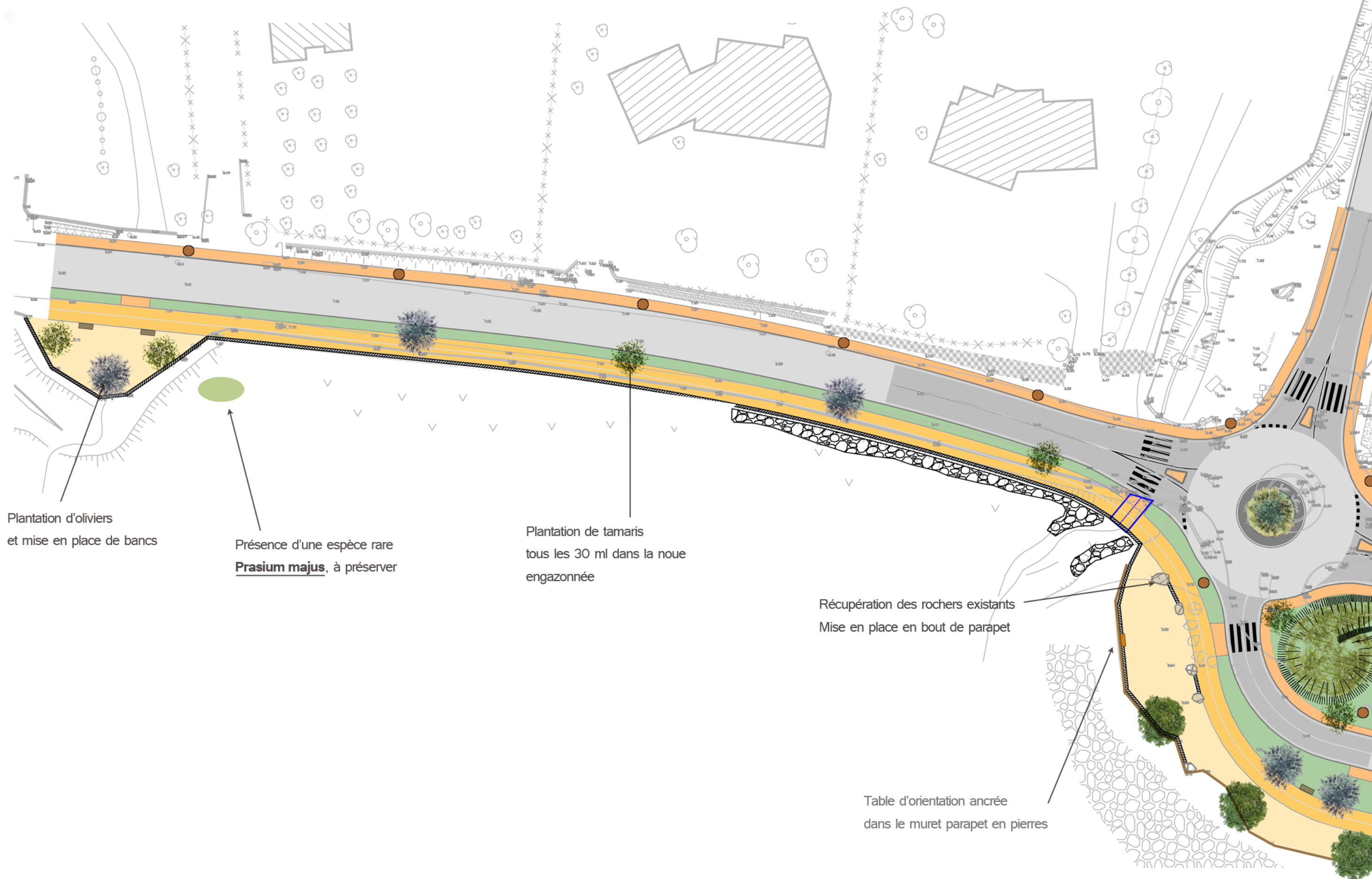




-  Pin parasol
-  Tamarix africana
-  Cyprés
-  Béton lavé teinté tuf (voie verte)
-  Béton lavé teinté tuf (trottoir)
-  Tuf stabilisé à la chaux
-  Gazon
-  Immortelles
-  Ganivelle
-  Muret parapet en pierres
-  Banc en bois
-  Candélabre couleur corten

# Planche 5

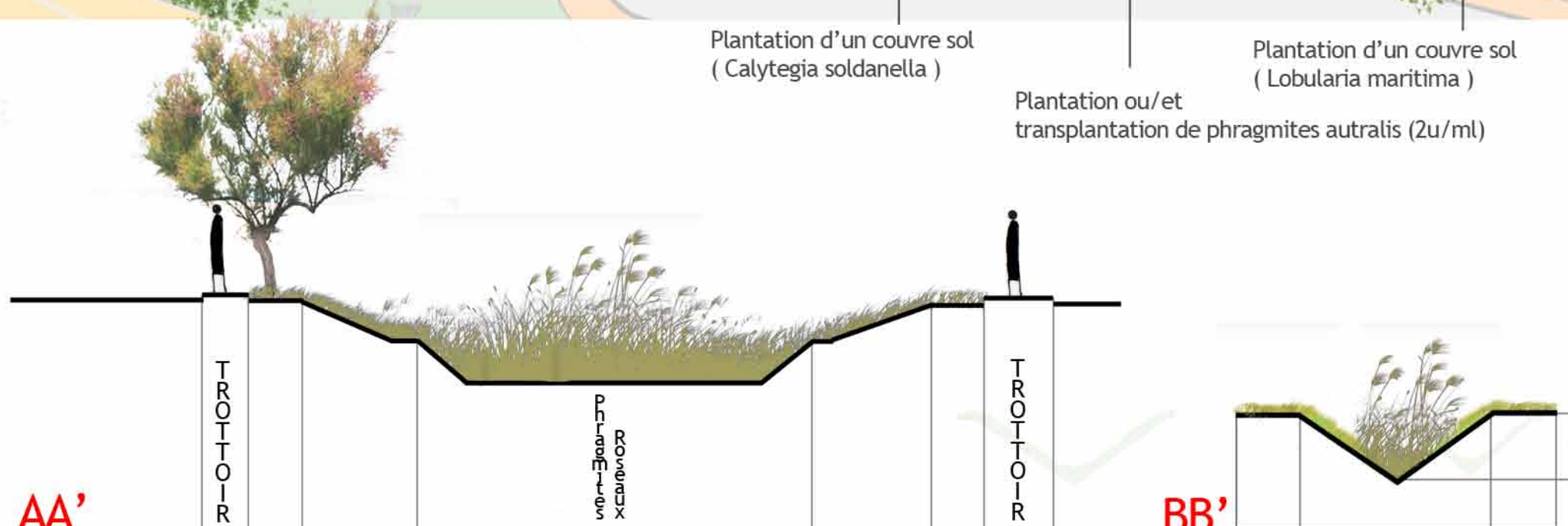
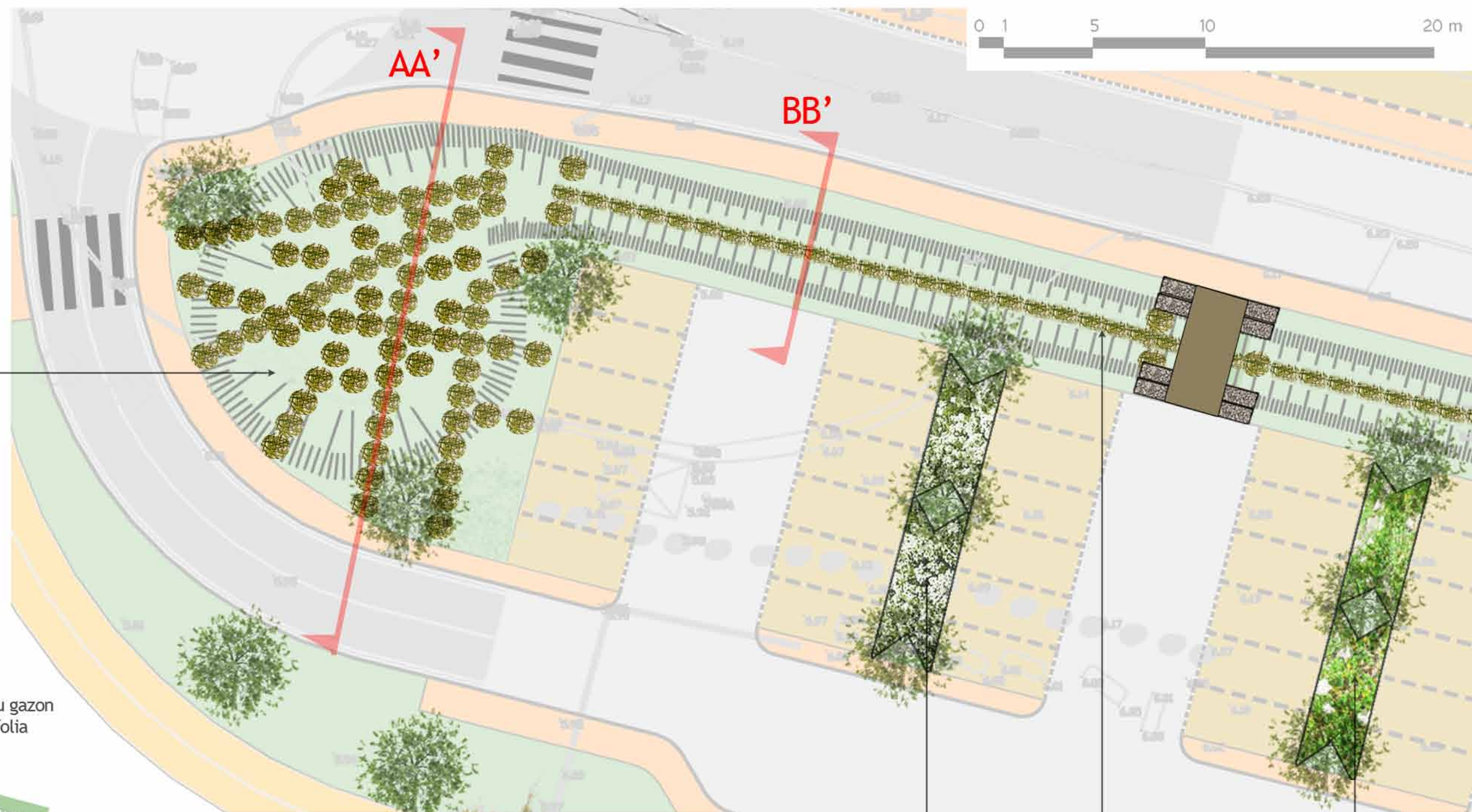
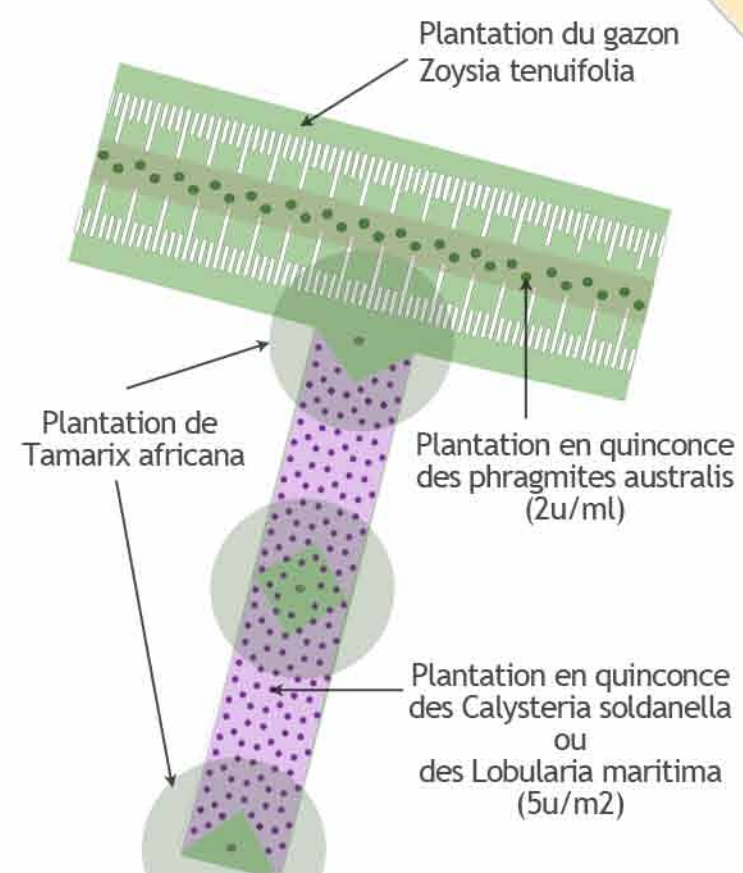
## Echelle 1:500





# Plan «zoom» Plantation du bassin d'infiltration et des noues

## DETAILS DES PLANTATIONS sur la bande végétale et la noue engazonnée





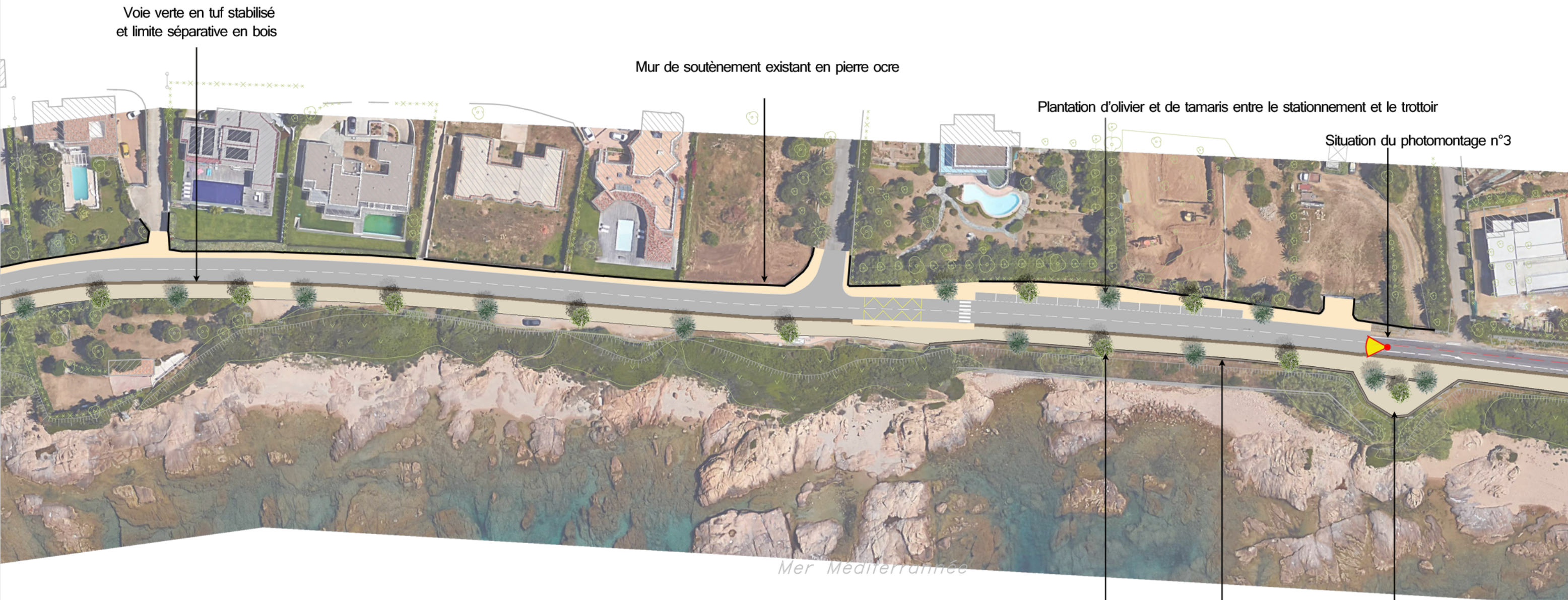
# Conseil Départemental de la Corse du Sud

## *MISSION D'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage AMO / MISSION PAYSAGISTE*

CANTON AJACCIO 1 - Commune d'Ajaccio  
RD111 - Aménagement et requalification de la route des Sanguinaires  
du PR2+750 au PR6+150

## PLANS DE LA SECTION 2





- Béton balayé teinté tuf (trottoir)
- Tuf stabilisé à la chaux (voie verte)
- Mobilier de séparation: Plots bois avec lisse et main courante
- Muret parapet pierre ocre
- Soutènement pierre ocre
- Olivier
- Tamaris

Parapet existant à reprendre :  
Réhaussement normalisé et maçonnerie en pierre ocre



Vue actuelle



Vue projetée Photomontage 3

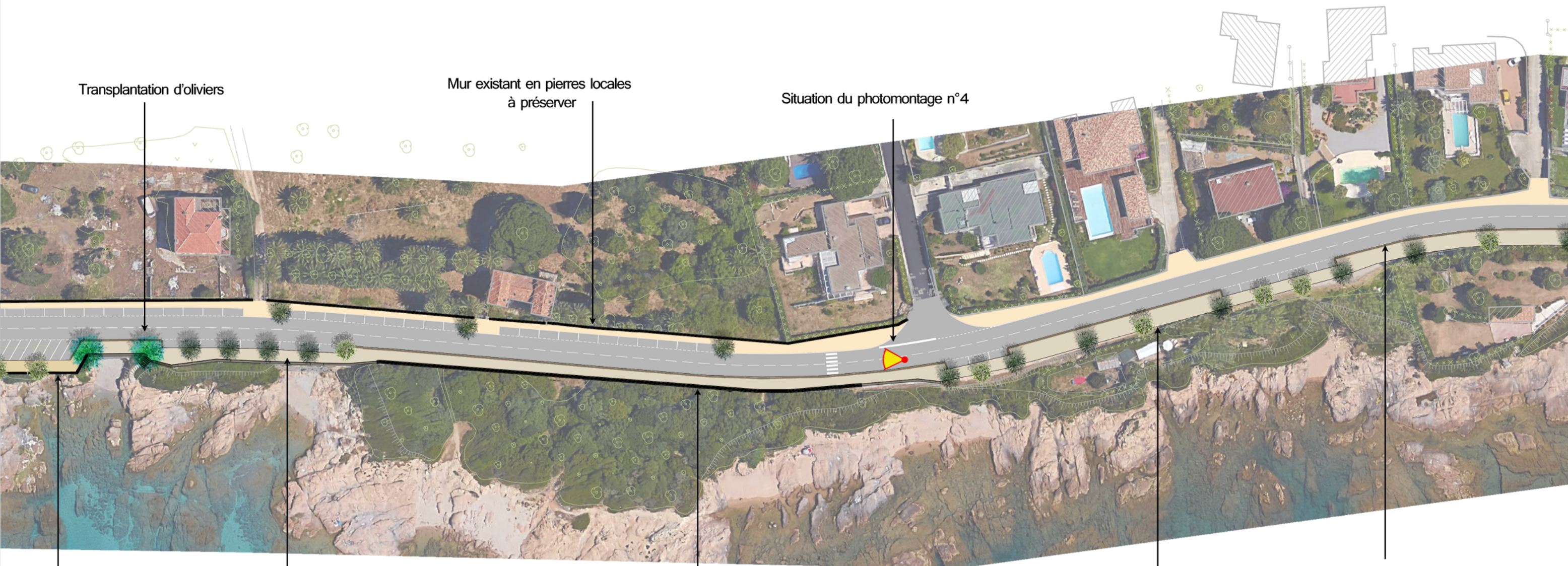




- Béton balayé teinté tuf (trottoir)
- Tuf stabilisé à la chaux (voie verte)
- Mobilier de séparation: Plots bois avec lisse et main courante

- Muret parapet pierre ocre
- Soutènement pierre ocre

- Olivier transplanté
- Olivier
- Tamaris



Transplantation d'oliviers

Mur existant en pierres locales  
à préserver

Situation du photomontage n°4

Soutènement de 5m de H  
plaqué en pierres ocrées  
(couleur identique au rocher du site)

Elargissement voie verte et stationnement  
Alignement d'oliviers

Soutènement plaqué en pierre ocre

Plantation en alternance  
d'olivier et de tamaris  
à l'aval de la voie verte

Voie verte en tuf stabilisé  
et limite séparative en bois



Vue actuelle



Vue projetée Photomontage 4





Béton balayé teinté tuf  
 Béton désactivé teinté tuf

Soutènement pierre ocre

Olivier transplanté  
 Olivier  
 Tamaris

Voie verte en béton désactivé et limite séparative en bois

Photomontage n°5

Transplantation d'oliviers (5u)

Plantation de Tamaris

Photomontage n°6

Plantation de Tamaris pour ombrager le stationnement

Transplantation d'oliviers (3u)

Mur de soutènement en paliers plaqué en pierres ocre avec rampe d'accès piétonne en béton désactivé tuf avec nez de marche en bois

Le mur de soutènement devra intégrer et préserver les affleurements rocheux à l'amont de la plage

Mur de soutènement de 5mdeH plaqué en pierres ocrées

Transplantation d'olivier (1u)

Exemple sur une échelle plus petite, d'un mur de soutènement qui épouse et préserve la roche existante



Plan de plantation du mur de soutènement en paliers

Phragmite   
  Lentisque   
  Ciste





Vue actuelle



Vue projetée Photomontage 5





Vue actuelle



Vue projetée Photomontage 6





PLANCHE 4





# C o n s e i l   D é p a r t e m e n t a l   d e   l a   C o r s e   d u   S u d

## *MISSION D'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage AMO / MISSION PAYSAGISTE*

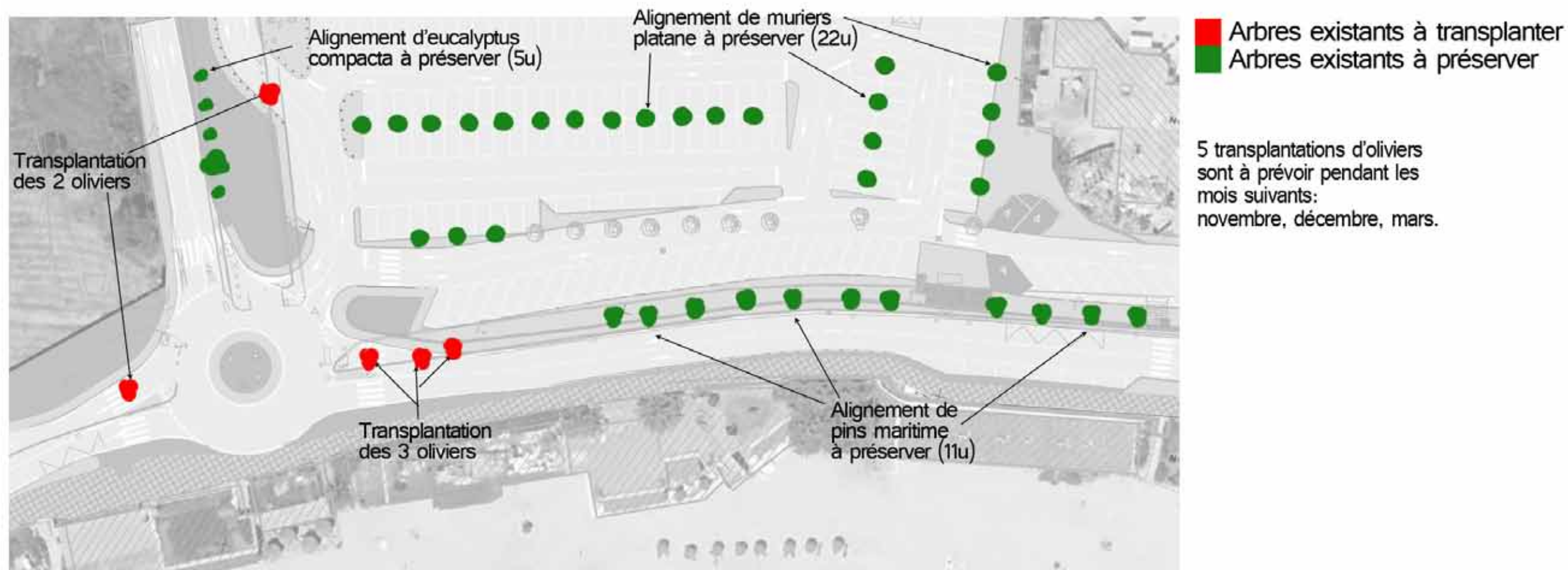
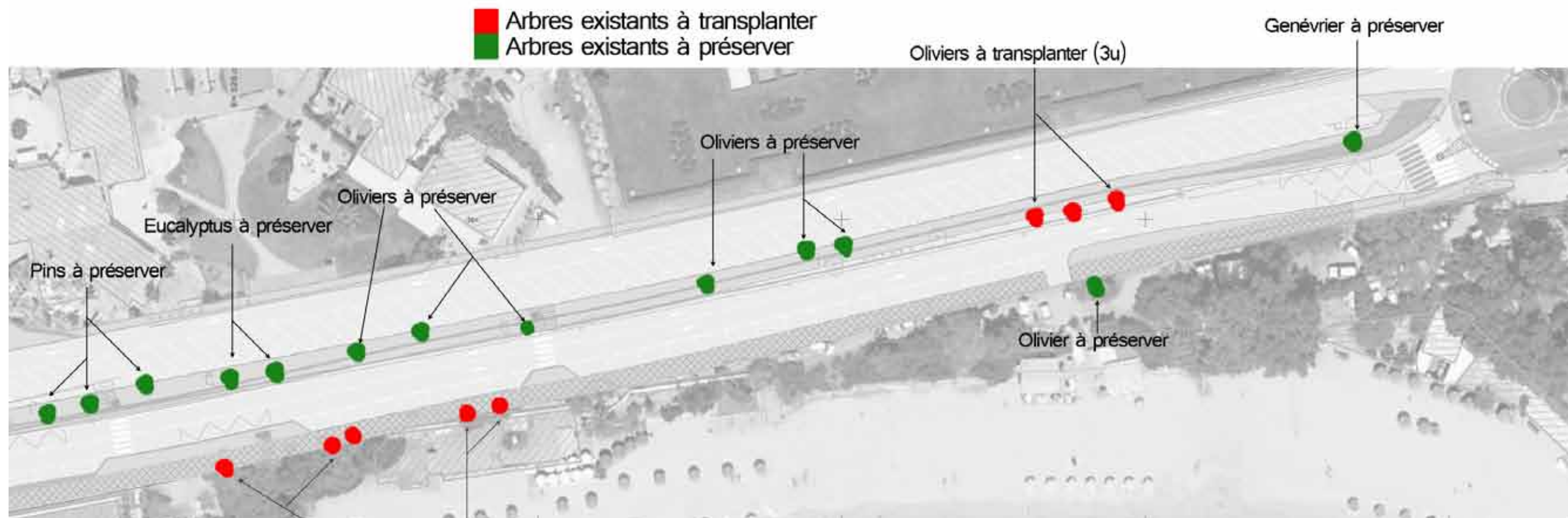
CANTON AJACCIO 1 - Commune d'Ajaccio  
RD111 - Aménagement et requalification de la route des Sanguinaires  
du PR2+750 au PR6+150

## PLANS DE LA SECTION 3



## SECTION 3

## Végétation existante à préserver et à transplanter





Arbres existants à préserver (pins, oliviers)

Alignement de Pins parasol entre le stationnement et le trottoir

Genévrier existant à préserver

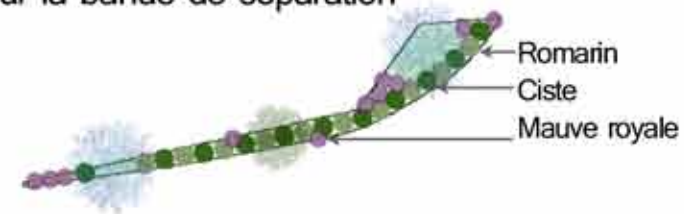
Photomontage n°7

Oliviers transplantés (2u)



Oliviers transplantés (6u)

Plantation de cistes, romarins et mauve royale sur la bande de séparation





Vue actuelle



Vue projetée Photomontage 7





Photomontage n°9

Plantation de tilleuls d'Europe sur les bordures séparatives recouvertes de mulch naturel (copeaux de bois)

Platanes existants à préserver

Photomontage n°8

Plantation de tilleuls sur le trottoir en béton lavé (3u)

Arbres existants à préserver (pins, oliviers)

Voie verte en béton tuf limite séparative en bois

Alignement de pins maritime existants, à préserver

Rampe PMR en béton lavé et mur de soutien en pierres



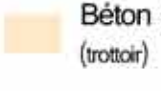




Bande de séparation et rond point, plantés de cistes

5 oliviers transplantés

Voie verte en béton tuf  
limite séparative en bois

- |                                                                                       |                            |                                                                                       |                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
|  | Arbres existants           |  | Béton lavé teinté tuf (voie verte) |
|  | Tilia x europaea 'pallida' |  | Béton lavé teinté tuf (trottoir)   |
|  | Olivier transplanté        |  | Cistes                             |
|  | Olivier                    |  | Prairie fleurie                    |
|                                                                                       |                            |  | Mulch                              |



Vue actuelle



Vue projetée Photomontage 8





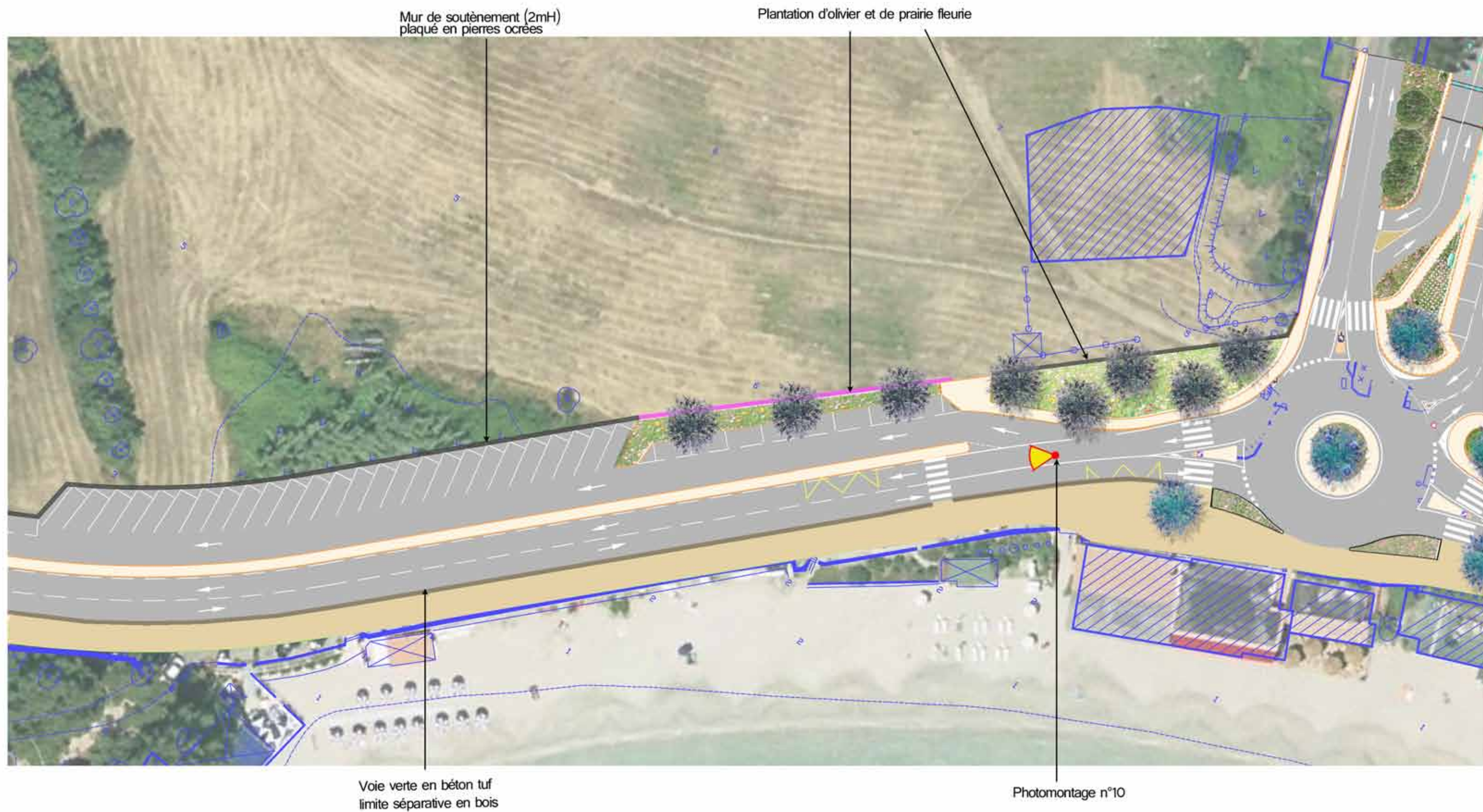


Vue actuelle



Vue projetée Photomontage 9









Vue actuelle



Vue projetée Photomontage 10



Plantation d'un alignement tilleuls et d'une prairie fleurie

Mur de soutènement (2mH)  
plaqué en pierres ocrées



-  *Tilia x europaea*  
'pallida'
-  Cistes
-  Prairie fleurie

-  Béton lavé teinté tuf  
(voie verte)
-  Béton lavé teinté tuf  
(trottoir)





Tilia x europaea  
'pallida'



 Prairie fleurie

Béton lavé teinté tuf  
(voie verte)

Béton lavé teinté tuf  
(trottoir)



- Béton lavé teinté tuf  
(voie verte)
- Béton lavé teinté tuf  
(trottoir)





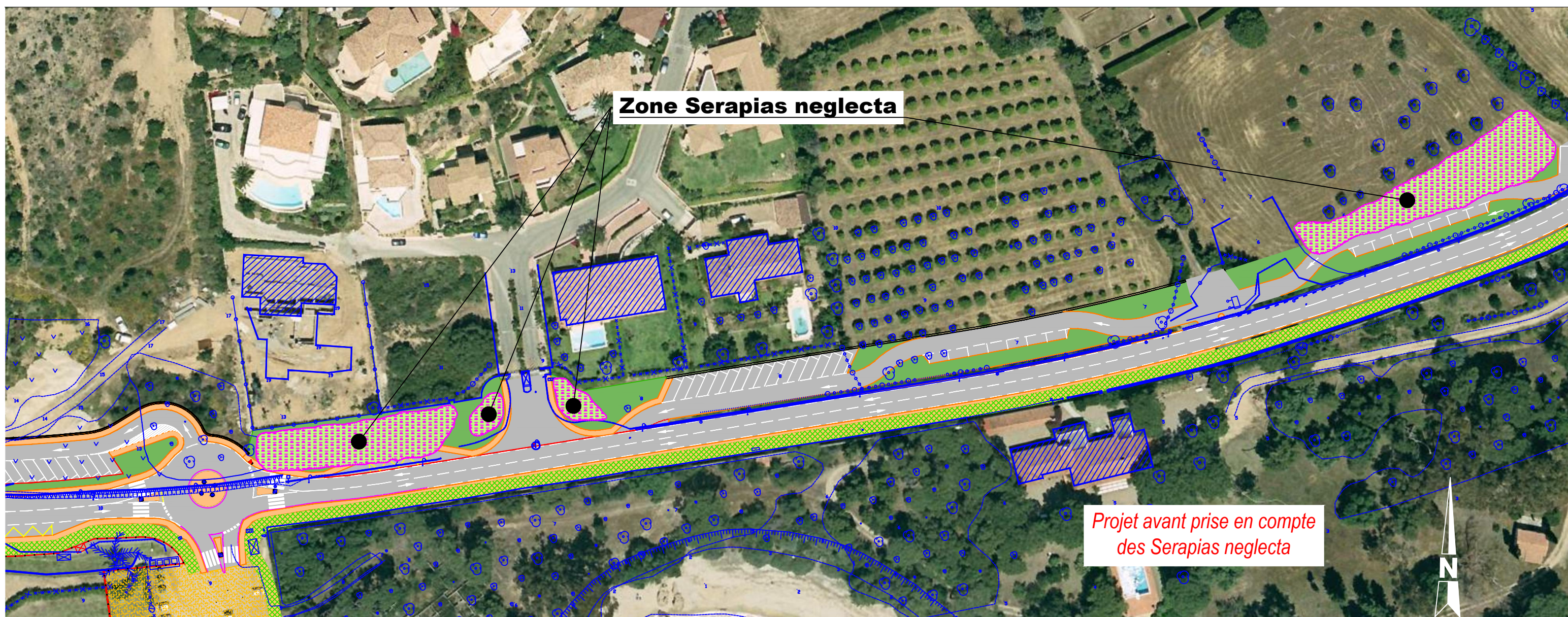


**CORSE DU SUD**  
Le Département

PÔLE PROGRAMMATION ETUDES ET GRANDS TRAVAUX  
Service Etude Grands Travaux

**CANTON AJACCIO I**  
**RD 111**  
**COMMUNE D'AJACCIO**

**Projet d'aménagement sur la route des Sanguinaires**  
**SECTION 3**



Echelle 1/1000



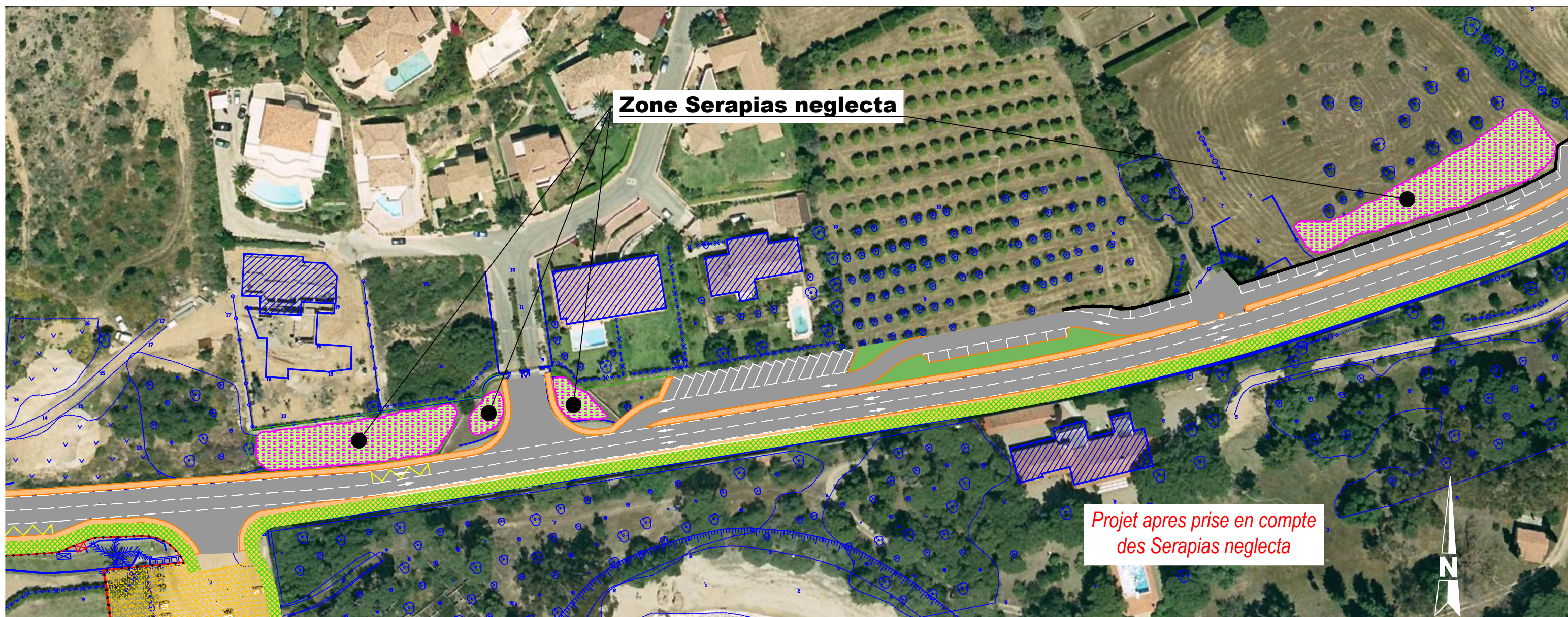


**CORSE DU SUD**  
Le Département

PÔLE PROGRAMMATION ETUDES ET GRANDS TRAVAUX  
Service Etude Grands Travaux

**CANTON AJACCIO I**  
**RD 111**  
**COMMUNE D'AJACCIO**

**Projet d'aménagement sur la route des Sanguinaires**  
**SECTION 3**



*Projet apres prise en compte  
des Serapias neglecta*

Echelle 1/1000



## ANNEXE 6

### RD111 - Route des Sanguinaires

- Enjeu faune

Par mail en date du 7 Mars 2016, M. Recorbet, responsable de l'unité Biodiversité Terrestre de la DREAL, nous a confirmé qu'aucun enjeu faune n'avait été identifié sur la zone du projet.

- Enjeu flore

Une visite sur site a eue lieu avec les services de la DREAL (Mme Elodie Texier) en Octobre 2015.

Il en ressort qu'il n'y a pas d'enjeu flore protégée sur le 1<sup>er</sup> tronçon. La DREAL demande néanmoins au département d'être vigilant sur une espèce rare mais non protégée, *Prasium majus*, qui n'est pas sur l'emprise du projet (cf plans paysager section 1).

Concernant le reste du projet et notamment la section 3, secteur amont entre *Marinella* et le *Scudo*, une seconde visite sur site a eue lieu le 25 Mars 2016 avec les services de la DREAL afin de contrôler la présence ou non d'orchidées protégées.

Il s'avère que de nombreuses stations de *Serapias neglecta* ont pu être répertoriées sur 4 zones différentes (cf. carte Scudo – Annexe 7). Pour 2 d'entre elles, il s'agit d'une entrée, de part et d'autre d'une résidence, et pour la 3<sup>ème</sup>, il s'agit d'une zone où des aménagements paysagers sont prévus.

En revanche, la 4<sup>ème</sup> zone correspond à la partie amont de la ligne droite du mur de la propriété Tino Rossi, côté Marinella. Le projet initial des services du CD2A a donc été adapté afin de ne pas impacter les stations présentes (cf. plan Annexe 7).

**Ces stations d'orchidées protégées feront l'objet d'un balisage et aucune d'entre elles ne sera donc impactée par le projet.**

La DREAL propose au maître d'ouvrage de profiter de ces travaux pour enlever, tant qu'il le peut, les espèces invasives du milieu (Griffes de sorcière, Cannes de Provence, Herbe de la Pampa...), chose que le CD2A s'engage à réaliser (mesures de compensation pour l'impact global du projet).

A ce sujet, le CD2A a travaillé avec l'aide de l'OEC (M. Petit) qui a effectué une visite sur site permettant ainsi de relever et de lister les espèces invasives le long du projet. Un 1<sup>er</sup> diagnostic de la section 1 nous a été transmis avec des fiches indiquant de façon très détaillée les préconisations à prendre en compte en vue d'une gestion pérenne de ces espèces.

Ces dossiers seront annexés au marché afin que les entreprises souhaitant soumissionner considèrent, à sa juste valeur, l'intérêt que porte le département à ce volet floristique.

- Enjeu paysager

L'enjeu paysager est l'enjeu le plus important du projet. En effet, la RD111 se trouve dans un site inscrit et à proximité d'une zone Natura 2000. De surcroît, elle permet l'accès au Grand Site touristique de la Parata et des Iles Sanguinaires.

Eu égard de l'ensemble des contraintes paysagères, le département a décidé de prendre attache d'un paysagiste DPLG afin d'intégrer au mieux les différentes problématiques liées au paysager telles que le mobilier, les revêtements de sol, les essences plantées ....

Parallèlement à cette étude, une visite sur site a eu lieu le 16 Novembre 2015 avec Mme Savignac (DREAL) et M. le paysagiste conseil de la DREAL, M. Carette.

Soulignons également le travail et les préconisations de M. Cassagnes, chargé d'études Sécurité et mobilités actives au CEREMA de Montpellier.

Ainsi les remarques des différents intervenants ont ainsi été prises en compte autant que possible avec une grande attention de la part des services du CD2A.



### 1. Mobilier

Le mobilier choisi pour les panneaux d'information sera sous forme de pupitre en acier corten (effet acier rouillé).

2 ou 3 tables d'orientation en corten seront également disposées à des endroits stratégiques dont le rond-point des Crêtes.

Les bancs seront en bois type poutre comme ceux présents sur le Grand Site de la Parata.

Les enclos à containers à poubelles seront eux aussi aménagés (murs en aggro et parement pierres).

Des ganivelles en bois seront également implantées le long de la digue afin de délimiter et de sécuriser le site.

Des plots renforcés seront également mis en place pour délimiter les places de stationnement et une partie de la voie verte

### 2. Revêtements

#### - Sections 1 et 3 :

Pour les stationnements, le revêtement choisi est du tuf stabilisé renforcé de couleur ocre.

Pour la voie verte, il sera en béton finition lavé de couleur ocre rouge.

#### - Section 2 :

Voie verte en tuf stabilisé à la chaux du giratoire des Crêtes jusqu'à *Barbicaja*, béton désactivé teinté tuf et trottoir en béton balayé teinté tuf.

Le choix de ces revêtements a été fait en fonction des futurs usages de la zone (circulation piétonne, poussettes, course à pied, roller, trottinette, vélo...)

Enfin, le béton finition lavé de couleur beige ocré sera utilisé pour les accès ainsi que les trottoirs.

Les teintes des revêtements ont bien entendu étaient choisis en fonction des teintes naturelles présentes sur le site. Le but étant que les différents éléments de la voirie (voie verte, trottoirs, murs...) s'intègrent au mieux au paysage local.

### 3. Pierres/Murs

Les pierres utilisées pour les murs et murets seront de la même couleur que celles présentes sur site, c'est-à-dire du granit ocre. Les murs devront être maçonnés avec des pierres de calibres variables finition joints pierres.

Afin de limiter l'impact paysager des nouveaux murs de soutènement de grande hauteur (>3 mètres), des redans seront créés et pourront ainsi être végétalisés par des espèces type roseaux (espèces adaptées au sable et aux embruns). Ces roseaux seront d'ailleurs arrachés in situ puis mis en attente en pépinière et transplantés une fois les travaux de voirie terminés. Cette technique de redan permettra ainsi de camoufler au maximum le mur et d'en diminuer fortement l'impact visuel depuis la mer.

Les bordures seront également en granit de couleur ocre bouchardée à grosse pointe afin de minimiser l'impact paysager.

### 4. Candélabres

Les candélabres routiers seront placés à l'amont. Ils seront de 8 m de haut. La couleur RAL MARS 25-25 a été retenue pour permettre le rappel et l'homogénéité avec les panneaux informatifs en corten.



Lorsque la voie verte s'écarte de la route (au niveau de la STEP), et que les candélabres routiers ne permettent plus un éclairage suffisant, des candélabres de 4m seront disposés. De couleur RAL MARS 25-25

## 5. Plantation

- Concernant les espèces déjà présentes sur site, le projet tente de les conserver au maximum si elles ne sont pas invasives.

Sur le secteur du parking de Marinella, pour des nécessités techniques, les eucalyptus seront coupés ainsi que quelques pins parasol, espèces difficilement transplantables. En revanche, la lignée de pins existante au niveau même du parking sera quant à elle préservée en grande partie.

Les oliviers se trouvant sur l'emprise du projet seront quant à eux transplantés.

- Différentes espèces seront nouvellement plantées tout au long du projet.

Il est important de souligner que les nouveaux sujets plantés seront issus, autant que faire se peut, de productions locales. A ce sujet, M. Petit nous a transmis une liste de pépinières locales avec qui il serait intéressant de travailler.

En ce sens, le CD2A est soucieux de collaborer autant que possible avec les filières de production locales qui tentent de se développer. A ce titre, la marque « Corsica Grana », portée par l'Office de l'Environnement de la Corse, qui a été créée pour certifier les plantes et semences produites en Corse à partir de matériel végétal issu de populations insulaires « sauvages » et pour en assurer leur traçabilité a particulièrement attiré notre attention et nous prendrons contact avec eux prochainement.

Néanmoins, les pépinières locales ne pourront pas approvisionner à la fois en nombre et en diversité l'ensemble des espèces nécessaires au projet. Le CD2A sera donc contraint d'importer certains sujets du continent ou d'Espagne. Eu égard du contexte phytosanitaire actuel, une attention toute particulière sera apportée sur leur provenance et sur l'état phytosanitaire de chaque plant introduit en Corse ainsi que sur le caractère invasif des espèces importées (liste produite par M. Petit en collaboration avec notre paysagiste).

Les espèces d'arbres seront, selon les zones, des cyprès aux alentours du cimetière, des oliviers, des pins parasols, des Tilleuls d'Europe et des Tamaris. Ils seront tous entourés par des bordures CR2 afin d'assurer leur maintien.

Au niveau du parking, des plantes couvre-sol locales, *Calyteria soldanella* et *Lobularia maritima*, ainsi que Tamaris seront plantés. D'autres couvre-sol comme l'immortelle de corse seront également plantés ainsi que des arbustes (cistes, romarin).

Le travail de la paysagiste DPLG est ici primordial car l'objectif est d'allier plusieurs problématiques entre elles :

- l'esthétique,

En effet, le choix judicieux des plantations, de leurs hauteurs, de leurs couleurs, des alliances entre espèces permet d'assurer un volet esthétique au projet.

Dans un site comme celui de la route des Sanguinaires, il est nécessaire de limiter l'impact paysager en incorporant notamment, de façon réfléchie, du « vert ».

- l'usage,

Le choix des espèces d'arbres ainsi que leur emplacement sera fait afin qu'ils assurent une de leurs missions principales qui est de faire de l'ombre au niveau des stationnements et de la voie verte.

- l'entretien,

Les espèces plantées nécessiteront un arrosage pendant 2 ans.

Pas d'arrosage automatique sera à prévoir pour les années suivantes.



- Les contraintes techniques,

Certains arbres ne peuvent pas être placés en bordure de chaussée à cause de leur système racinaire qui soulève, au fil du temps, la chaussée. A ce sujet, des para fouilles sont prévus pour les arbres qui sont à proximité de la voie verte afin d'éviter une remontée racinaire sous la voie.

Aussi, une attention particulière est apportée pour ne pas que soit masquée la visibilité au niveau des carrefours et croisements.

#### 6. Noue paysagère

Le CD2A a fait le choix de traiter l'hydraulique de son projet, sur la section 1 par un ouvrage à mi-chemin entre la mare et le fossé, il s'agit d'une noue paysagère, végétalisée.

La végétalisation de la noue permet, en plus de l'aspect esthétique, de conserver la capacité d'infiltration du sol grâce aux rhizomes et racines. Elle favorise le développement d'une faune qui contribue à la dépollution des eaux de ruissèlement.

La noue sera plantée par du gazon et par des espèces de graminées type roseaux (*Phragmites australis*). Cette espèce, résistante à l'immersion et aux embruns marins, pourrait certainement être transplantée étant donné qu'elle est déjà présente en grand nombre sur le site.



Couleur des candélabres : RAL MARS 2525

